

RÈGLEMENT GENERAL
« JEU INTERNET VIRGIN RADIO »
ADDITIF N° 109

La SAS Europe 2 Entreprises organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « Jeu Internet VIRGIN RADIO » dont le règlement doit être complété par additif.

Le présent additif modifie ou complète selon le cas ledit règlement pour la Période de Jeu du 25 mai 2018 à 18h00 au 3 juin 2018 à 23h59.

Les termes utilisés avec des majuscules sont définis dans le règlement.

▪ **pour l'application de l'article 4 :**

Il s'agit d'un jeu avec question.

Le nombre de participation autorisée par participant pour la Période de Jeu est de 1 (une).

La question et la bonne réponse correspondante sont détaillées en annexe 1 non disponible au public avant la fin de la Période de Jeu.

▪ **pour l'application de l'article 5 :**

10 participants seront tirés au sort parmi les inscrits ayant répondu correctement à la question et seront déclarés gagnants.

▪ **pour l'application de l'article 6 :**

Détail des lots :

- **10 lots « 2 places de cinéma pour aller voir le film « MON KET », en France »** hors commerce – pas de valeur marchande.

Les places sont valables dans toutes les salles de cinéma en France métropolitaine diffusant le film, du lundi au dimanche.

Non disponible au public avant la fin de la Période de Jeu.

Question : Que signifie MON KET en Bruxellois?

1/ Mon Fils (bonne réponse)

2/ Ma Bataille

3/ Mon Père